

GUERRE 1939-1945

LA FIN DU CONFLIT EN EUROPE

8 mai 1945



Le Maréchal **Wilhelm KEITEL**
Chef d'état-major général de la Wehrmacht à la signature de
la capitulation le 8 mai 1945 à Karlshorst

Par le chef de bataillon(h) Francis AGOSTINI
Président de l'Union fédérale des Bouches du Rhône
Président de la coordination des combattants de
Marseille et des Bouches du Rhône.

*Officiers, Sous-officiers, Caporaux et Soldats
de la Première Armée Française*

Le jour de la Victoire est arrivé.

A Berlin, j'ai la fierté de signer au nom de la France, en votre nom, l'acte solennel de la capitulation de l'Allemagne.

Dignes de la confiance de notre Chef Suprême, le Général de Gaulle, libérateur de notre Pays, vous avez, par vos efforts, votre ferveur, votre héroïsme, rendu à la Patrie son rang et sa grandeur.

Fraternellement unis aux soldats de la Résistance, côte à côte avec nos camarades alliés, vous avez taillé en pièces l'ennemi, partout où vous l'avez rencontré.

Vos drapeaux flottent au cœur de l'Allemagne

Vos victoires marquent les étapes de la Résurrection Française.

De toute mon âme, je vous dis ma gratitude. Vous avez droit à la fierté de vous-même comme à celle de vos exploits

Gardons pieusement la mémoire de nos morts. Généreux compagnons tombés au champ d'honneur, ils ont rejoint dans le sacrifice et la gloire, pour la Rédemption de la France, nos fusillés et nos martyrs.

Célébrons votre victoire : victoire de Mai, victoire radieuse de printemps qui redonne à la France la Jeunesse, la force et l'Espoir.

Soldats vainqueurs, vos enfants apprendront la nouvelle épopée que vous doit la Patrie.

Berlin, le 9 mai 1945
Le Général d'Armée de LATTRE de TASSIGNY
Commandant en Chef de la Première Armée Française

J. de LATTRE



AVERTISSEMENT AU LECTEUR

Pour le citoyen normal et surtout dans notre pays, la commémoration de la capitulation du troisième Reich a été fixée par les pouvoirs publics au jour du 8 mai 1945.

Or il faut savoir qu'en fait la véritable reddition des forces armées allemandes, la Wehrmacht, la Kriegsmarine et la Luftwaffe a eu lieu le 7 mai 1945 à 02 heures 41 exactement à Reims.

Plusieurs faits sont venus compliquer cette capitulation ; en effet les différentes autorités alliées, le chef d'Etat-major, le général US, Walter. B . SMITH du général EISENHOWER, le général Soviétique Ivan SOUSLAPAROV, commandant la mission de liaison militaire, seul représentant de l'URSS, le général français François SEVEZ, invité comme témoin, représentant le chef d'Etat-major- Le général JUIN- du général de GAULLE, vont se trouver face à des autorités allemandes ne représentant pas tellement le haut Etat-major allemand. Le général Alfred JODL, l'amiral Von FRIEDEBURG, et le Major Wilhem OXENIUS, dans une salle du collège technique et moderne de Reims, siège de l'Etat-major du général EISENHOWER .

D'ailleurs le général EISENHOWER présent à Reims ce jour là ne se déplacera pas pour rencontrer les envoyés allemands.

Cette reddition sans conditions, va poser plusieurs problèmes au sein des délégations alliées : le mécontentement du général de GAULLE de voir la France invitée seulement comme témoin. Le général soviétique SOUSLAPAROV qui semblait ne pas avoir les pouvoirs nécessaires pour signer l'acte de reddition et ne pouvant avoir la possibilité de communiquer avec le Kremlin, siège du haut commandement soviétique.

Et surtout la politique commençant à se mettre en place pour cette cérémonie, Joseph STALINE, exigeant que cela se déroule à Berlin, ville qu'il venait de conquérir après d'âpres combats, comptant bien utiliser politiquement sa victoire.

LE 8 MAI A BERLIN

Pour éviter tout heurt, il fut décidé très rapidement que cela se passerait donc à Berlin, afin de lever les doutes des soviétiques, ces derniers craignant que les alliés occidentaux n'aient signé l'acte de capitulation que pour les forces allemandes de l'ouest- Quelques jours auparavant en effet cela s'était produit pour les forces allemandes de la région de Lunebourg et celles d'Italie- Le Kremlin pensant à tort à un retournement des alliances dont il aurait fait les frais.

A Berlin le 8 mai un peu avant minuit, va se dérouler, la seconde capitulation du troisième Reich dans une villa non détruite par les combats à Karlshorst.

Pour les allemands.

- Le Maréchal KEITEL, chef des OberKommandos de la Wehrmacht
- L'amiral Von FRIEDEBOURG commandant en chef de la Kriegsmarine
- Le général STUMPF commandant en chef de la Luftwaffe.

Pour les alliés.

- A. W. TEDDER au nom du commandant en chef de la force expéditionnaire alliée.
- G. JOUKOV au nom du commandement suprême de l'Armée rouge

Comme témoins :

Le général Jean de LATTRE de TASSIGNY général commandant en chef la 1^{ère} Armée française.

Carl SPAATZ, Commandant les Forces Stratégiques Aériennes des Etats Unis d'Amérique.

A noter la réflexion du Maréchal KEITEL, s'apercevant de la présence de la délégation française « Ach,les français aussi ! »

Les russes commémorent la victoire le 9 mai à cause du fuseau horaire de Moscou, qui représente un écart de 2 heures avec celui de Berlin.

La cérémonie du 7 mai à Reims a donc simplement représenté un cessez le feu, mais il est dommage que cela soit totalement occulté.

ACTE DE CAPITULATION MILITAIRE

(A noter que cet acte a été uniquement rédigé en anglais et russe)

- 1- Nous soussignés, agissant au nom du haut Commandement allemand, déclarons par la présent que nous présentons la reddition sans condition, au commandement en chef de la force expéditionnaire alliée et simultanément au Haut commandement suprême de l'armée rouge, de toutes les forces terrestres, navales et aériennes qui sont à ce jour sous contrôle allemand.
- 2- le Haut Commandement allemand transmettra immédiatement l'ordre, à toutes les autorités militaires terrestres, navales et aériennes allemandes et à toutes les forces sous contrôle allemand, de cesser leurs actions de combat à 20 heures 1 de l'Europe centrale le 8 mai, de rester sur les positions qu'elles occupaient à ce moment et de désarmer complètement, remettant leurs armes et équipements aux commandants alliés ou aux officiers locaux désignés par les représentants des commandements suprêmes alliés.
Aucun bateau, navire ou avion ne doit être sabordé, ou aucun dommage ne doit être fait à leur coque, machines ou équipement, ainsi qu'aux machines de toutes sortes, aux armements, appareils et à tous les moyens techniques permettant la poursuite de la guerre en général.
- 3- le Haut Commandement allemand transmettra immédiatement aux commandants concernés tous nouveaux ordres publiés par le commandement en chef de la Force expéditionnaire alliée et par le Commandement suprême de l'Armée rouge, et il s'assurera de leur bonne exécution.
- 4- Cet acte de reddition militaire ne tient pas compte de tout éventuel nouvel acte de reddition général imposé par les Nations unies ou en leur nom et applicable à l'Allemagne et aux forces armées allemandes dans leur ensemble, lequel nouvel acte remplacera le précédent.
- 5- Si le Haut Commandement allemand ou toute force sous son contrôle n'agissaient pas selon les termes de cet acte de reddition, le commandant en chef de la Force expéditionnaire Alliée et le haut Commandement suprême de l'Armée rouge exerceraient toutes actions punitives ou autres comme ils le jugeraient opportun.
- 6- le présent acte est établi en anglais, russe et allemand. Seuls les textes anglais et russe font foi.

Signé à Berlin, le 8 mai 1945.

KEITEL
Von FRIEDEBURG
STUMPF.

Pour le haut Commandement allemand.

En présence de :

Air chief marshal A. W. TEDDER

Au nom du commandant en chef de la Force expéditionnaire alliée.

G. JOUKOV

Au nom du Haut Commandement suprême de l'Armée rouge.

A la signature étaient également présents comme témoins :

J. DE LATTRE DE TASSIGNY

Général commandant en chef de la 1^{ère} armée française.

CARL SPAATZ

Général, commandant des forces stratégiques aériennes des Etats –Unis.

Montage photographique par M. SIMONI Louis
Vice-président de la coordination des Anciens Combattants
de Marseille et des Bouches du Rhône